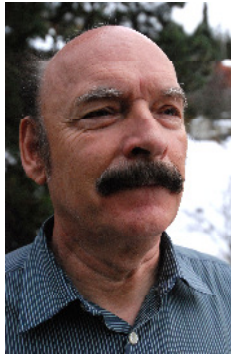


Le portrait :

Hans-Ulrich Bruni\*



## « Vent nouveau à la probation et dans le travail social de la justice

### ***Quel bilan tirez vous en tant que vice-président de „prosaj“ et en tant que directeur du service de probation du canton Bâle-Ville ?***

Ce retrait de ma fonction de vice-président de « prosaj » après neuf années d'activité coïncide avec mon départ à la retraite en tant que directeur du service de probation BL. Les préoccupations des services de probation et de « prosaj », en collaboration avec les collègues dans le cadre des Concordats, sont aujourd'hui de développer de nouvelles formes d'accompagnement, de suivi et de conseils, orientés sur les résultats. Il faut rappeler que dans les années 70 et 80, le domaine de la justice se concentrait presque exclusivement sur le délit.

### ***Quelle était la situation au moment où vous débutiez dans votre fonction ?***

Les scènes ouvertes de la drogue, le virus du SIDA, la menace terroriste, des êtres humains traumatisés par des crises et des guerres, tels étaient les thèmes qui nous préoccupaient au sein du travail social dans la justice. A cette époque, le Conseil fédéral instaurait la politique des 4 piliers dans le domaine de la drogue. Parallèlement, avec la création de la Conférence suisse des directeurs des services cantonaux de probation et de „prosaj“, le travail social dans la justice voyait son influence se renforcer au sein des trois Concordats.

### ***Comment avez-vous abordé ces multiples problèmes ?***

Je me sentais dans un constant processus d'apprentissage autant au sein du service de probation, de „prosaj“ que du Concordat. Des rencontres pour renforcer les échanges ont conduit à l'organisation du premier séminaire à Fribourg. De 2003 à 2011, en tant que délégué de l'ASP/SVB-« prosaj », au comité de la Conférence européenne de probation (CEP) j'ai pu participer au développement d'innovations en Suisse et à l'étranger. Le séminaire « Whats works » à Neuchâtel a rencontré un grand succès.

### ***Si vous pouviez prononcer un vœu, lequel feriez-vous ?***

Il serait important de porter à un niveau supérieur la collaboration entre toutes les autorités concernées par l'exécution des peines. Des échanges au niveau national et international sont à promouvoir concrètement. Alors, un vent nouveau soufflera sur le domaine de l'exécution des peines !

### ***Quel est la caractéristique spécifique de l'exécution des peines en Suisse ?***

La gestion de l'exécution de peines est l'affaire de 26 cantons. Beaucoup d'améliorations attendent leur réalisation.

### ***Comment avez-vous pu trouver un équilibre entre votre engagement professionnel et vos loisirs ?***

A côté de mon travail j'ai tenté de vivre dans un environnement, dans un monde qui forme « un tout » dans lequel je pouvais puiser de l'énergie. Famille et hobbies sont des lieux essentiels à cet égard. A la fin de chaque journée de travail je m'obligeais toujours à trouver trois expériences positives. Et des réponses étonnantes apparaissaient.

### ***De quel canton souhaiteriez-vous le prochain „un visage pour prosaj“ ?***

Le canton de Tessin.

***Merci beaucoup.***

\*Hans-Ulrich Bruni: Directeur du service de probation Bâle-Ville depuis 1995, Formations: Métier manuel, études en psychologie appliquée, formateur d'adulte, formation continue en thérapie. (Novembre 2013)